

Affectation et inscription des élèves à la rentrée 2017 Département de la Gironde

- L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE.

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'école actuelle de l'élève	Avant le 23 mai
Entrée en 2^{nde}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le 14 juin
Changement d'établissement souhaité	Chef d'établissement du collège ou du lycée actuel de l'élève	Avant le 16 juin

- L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE.

ENTREE	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'école actuelle de l'élève	Avant le 7 juin
Entrée en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le 7 juin
Entrée en 2^{nde}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le 16 juin
Entrée en 1^{ère} et Tale	Chef d'établissement du lycée actuel de l'élève → Accompagnement si besoin : ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr	Avant le 16 juin

- **ARRIVEES TARDIVES DANS LE DEPARTEMENT APRES LE 07 JUIN POUR LE COLLEGE, APRES LE 16 JUIN POUR LE LYCEE**

Procédure

Imprimé à télécharger :
<http://www2.ac-bordeaux.fr/dsden33/>

(Actualité, modalités d'inscription des élèves/ inscriptions et affectations)

Calendrier

Jusqu'au 17 juillet
ou à partir du 17 août

Contact

ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr

Le cas échéant prise de rendez-vous

- **SI LA FAMILLE SOUHAITE UNE REVISION D'AFFECTION, RECOURS POSSIBLE EN FIN DE PROCEDURE D'AFFECTION APRES LE 5 JUILLET**

Procédure

Imprimé à télécharger :
<http://www2.ac-bordeaux.fr/dsden33/>
(Actualité – modalités d'inscription des élèves)

Calendrier

Dépôt des recours : 06 au 10 juillet
Traitement des recours : 10 au 17 juillet
Résultats des recours : à partir du 17 juillet

Contact

ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr

- **ELEVES NON AFFECTES DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE EN FIN DE 3^{EME}**

Seul interlocuteur :
principal du collège d'origine
(ajustement des vœux et 2^{ème} et 3^{ème} tours AFFELNET).